

COMMUNE DE DIGNAC
16410 DIGNAC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 août 2002

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12
N°082712

L'an deux mil deux le vingt sept août , à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Dignac, sous la présidence de Monsieur EYDELY Serge, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 août 2002

PRESENTS : Mmes DELAGE, SUIRE, GAUTIER-MARANDAT MM
EYDELY, BORIE, COUTURIER, OCTAVE, CROIZET, RAMBAUD,
ROLAND, DOUILLARD, PAULET
EXCUSEES : Mmes BOTINEAU, DJELLATA,
Mme SUIRE a été élue secrétaire de séance.

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs existants fixés en francs amènent des centimes lors de la conversion en euros. Compte tenu de l'ancienneté de ces tarifs, Monsieur le Maire propose de les réactualiser. Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs ci-après
AU 1^{er} septembre 2002.

CIMETIERE : Concession perpétuelle 65 € le m²

COLUMBARIUM : Concession trentenaire - la case 610 €

Case en dépôt provisoire pour deux ans maximum : 31 € annuel

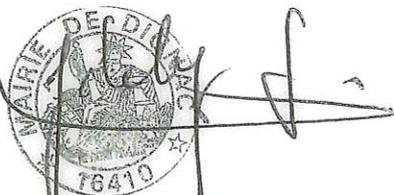
AU 1^{er} janvier 2003.

STATIONNEMENT : Droit de place 40 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 02.09.2002
et Publication ou Notification
du 02.09.2002.

Le Maire



Concession simple: 1,50 x 2,80 (4,20m²)
1 (273 €)

Concession double: 2,50 x 2,80 (7,00m²)
2 (555 €)